



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_020A

OBJET : Commission de Délégation de Service Public - Modification de la composition et modalités de remplacement partiel

Exposé

La commission de délégation de service public est prévue dans le cadre de la procédure de choix d'un concessionnaire.

Cette commission de délégation de service public est chargée :

- d'analyser les dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,
- d'établir un rapport, à destination de l'assemblée délibérante, sur le choix de l'entreprise retenue.

En application de l'article L.1411-5 du CGCT, la commission de délégation de service public de la Communauté d'Agglomération doit être composée du Président, ou de son représentant, président de la commission, et de cinq membres de l'assemblée délibérante, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il doit être procédé selon les mêmes modalités à la désignation de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires, soit cinq suppléants.

En application de cet article, le conseil communautaire a procédé le 3 septembre 2020 à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission en charge des délégations de service public (CDSP) de l'agglomération.

Suite à l'achèvement du mandat électif de l'un des membres titulaires de la commission, entraînant la vacance de son siège, il convient de procéder à son remplacement.

Le CGCT ne prévoit pas de règles concernant le remplacement des membres titulaires et suppléants de la CDSP. Il est en revanche nécessaire de respecter la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste pour assurer le respect du pluralisme prévu par le CGCT.

Ainsi, pour ce cas présent et tous les éventuels futurs cas à venir, pour pallier tant au remplacement d'un membre titulaire que d'un membre suppléant de la CDSP, et dans la mesure où ce remplacement n'entraîne pas l'obligation d'un renouvellement complet de la commission telle que prévue par l'article L.2121-22 du CGCT, il est proposé que :

- a) le dépôt des candidatures auprès du Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin puisse être accepté jusqu'à l'ouverture de la séance du conseil qui procède à l'élection,

Délibération n° DEL2023_020A

b) l'élection du ou des nouveaux membres de la CDSP se déroule au scrutin secret, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection du ou des nouveaux membres de la CDSP,

c) en cas d'égalité de suffrages, le siège soit attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être élus.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL2020_062 du 13 juillet 2020,

Vu la délibération n° DEL2020_069 du 3 septembre 2020,

Vu la candidature déposée,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 156 - Contre : 5 - Abstentions : 16- Vote à bulletin secret) pour :

- **Dire** que les modalités pour le dépôt des candidatures et l'élection de nouveaux membres, en cas de modification partielle de la composition de la CDSP n'entraînant pas l'obligation du renouvellement complet de la commission, sont celles énumérées aux paragraphes a) à c),
- **Procéder** à l'élection d'un nouveau membre titulaire afin de remplacer le siège laissé vacant suite au départ d'un membre comme suit :
Résultat :
Monsieur Denis LEFER
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

16 MARS 2023

Date d'envoi de la convocation : le 03/03/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 156

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Madame Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 16 mars, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, MAUROUARD Pascale suppléante de BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, BUHOT Léopold suppléant de GANCEL Daniel, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GUILBERT Joël, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, CAILLOT Annick suppléante de JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe (Jusqu'à 19h35), LAMOTTE Jean-François, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, POISSON Annie suppléante de LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUÉY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Charles suppléant de LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, TRAVERT Henri suppléant de MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc,

Délibération n° DEL2023_020A

PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, BONNEL Jean-Marie suppléant de RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SALLEY Philippe suppléant de SOINARD Philippe, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, ANTOINE Joanna à LECHEVALIER Isabelle, BOTTA Francis à HELAOUET Georges, BRIENS Eric à LEROSSIGNOL Françoise, CROIZER Alain à COQUELIN Jacques, GASNIER Philippe à DUBOST Nathalie, GRUNEWALD Martine à CATHERINE Arnaud, HAMEL Estelle à LAINÉ Sylvie, HEBERT Karine à SAGET Eddy, HERY Sophie à BROQUAIRE Guy, LAMORT Philippe à ASSELINE Yves (A partir de 19h35) LE POITTEVIN Lydie à FAGNEN Sébastien, LEFAIX-VERON Odile à HEBERT Dominique, LEJEUNE Pierre-François à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEONARD Christine à LE GUILLOU Alexandrina, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERITTE Camille à LEQUILBEC Frédéric, MARTIN-MORVAN Véronique à MADELEINE Anne, PLAINEAU Nadège à LEJAMTEL Ralph, VARENNE Valérie à PERRIER Didier,

Absents/Excusés :

AMIOT Florence, ASSELINE Etienne, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BROQUET Patrick, DUVAL Karine, FALAIZE Marie-Hélène, GUILLEMETTE Nathalie, HAYÉ Laurent, HUREL Karine, JEANNE Dominique, KRIMI Sonia, LANGLOIS Hubert, LEFER Denis, PIC Anna,